

Exemple de remboursements ¹

Contrat d'assurance santé responsable ² MCF SANTE PLUS 2023	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15 €)	0€	
chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	non remboursé	45 €/jour ou tarif négocié avec l'établissement	coût total - 45 € ou 0 € si tarif négocié avec l'établissement	
L'hôpital	public inclut la rémunération des pra	Séjours avec acto ticiens dans les frais de séjour, alo		ont facturés séparément dans le secteur priv	ré	
Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte en secteur privé						
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24 €	24 €	0€	
Frais de séjour en secteur privé	794,04 €	794,04 €	770,04 €	24€	0€	
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100% BR	Dépassements si prévus au contrat	Selon contrat	
Opérations en secteur privé : honoraires chirurgien	413,00 €	271,70 €	271,70 €	141,30 €	0€	
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR	Dépassements si prévus au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100 % BR)	Selon contrat	
Opérations en secteur privé : honoraires chirurgien	451,00 €	271,70 €	271,70€	179,30 €	0€	
Séjours sans acte lourd L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé						
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans en hôpital public						
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR	0€	
Frais de séjour en secteur public	3 333,75 €	3 333,75 €	2 667,00 €	666,75 €	0€	



Exemple de remboursements ¹

Contrat d'assurance santé responsable ² MCF SANTE PLUS 2023	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge		
Soins courants							
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR - 1 €	30 % BR	1 € de participation forfaitaire		
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	25 €	25 €	16,50 €	7,50 €	1 € de participation forfaitaire		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de	32 €	32 €	22,40 €	9,60 €	0€		
plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	30 €	30 €	20€	9€	1 € de participation forfaitaire		
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70 % BR - 1 €	30 % BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire + dépassement selon contrat		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	32 €	32 €	22,40 €	9,60 €	0€		
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	44 €	30 €	20€	23 €	1 € de participation forfaitaire		
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70 % BR - 1 €	30 % BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire + dépassement selon contrat		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	55€	23 €	16,10 €	14,90 €	24€		
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	58€	23 €	15,10 €	14,90 €	28€		
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat		
Ex : achat d'une paire de béquille	25,63 €	24,40 €	14,64 €	10,99 €	0€		



Exemple de remboursements ¹

Contrat d'assurance santé responsable ² MCF SANTE PLUS 2023	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	
Dentaire Den						
Soins et prothèses 100 % santé	Honoraire limite facturation (HLF)	BR	70 % BR	30 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€	
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120 €	84 €	416 €	0€	
Soins (hors 100 % santé)	Tarif de convention	BR	70 % BR	30 % BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	30,37 €	13,01 €	0€	
Prothèses (hors 100 % santé)	Prix moyen national	BR	70 % BR	30 % BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	547,90 €	120 €	84 €	360 €	103,90 €	
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100 % BR	30 % BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	
Ex : traitement par semestre (6 max)	720 €	193,50 €	193,50 €	483,75 €	42,75 €	
Optique 280,91						
Equipement 100 % santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0€	
Ex : Verres simples et monture	41 € (par verre) +30 € (monture)	12,75 € par verre + 9 €	7,65 € par verre + 5,40 €	33,35 € par verre + 24,60 €	0€	
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27€ par verre + 9 €	16,20 € par verre + 5,40 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0 €	
Equipement hors 100 % santé	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	
Ex : Verres simples et monture	100 € (par verre) +139 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	75 € par verre + 50 € ou 95 €/verre dans le réseau Optilys	138,91 € les 2 verres + monture ou 98,91 € dans le réseau Optilys	
Ex : Verres progressifs et monture	231 € (par verre) + 139 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	115 € par verre + 50 € ou 135 € dans le réseau Optilys	320,91 € les 2 verres + monture ou 280,91 dans le réseau Optilys	



Exemple de remboursements 1

Contrat d'assurance santé responsable ² MCF SANTE PLUS 2023	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	0,03 €	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	pour les adhérents de moins de 35 ans : 100 €/lentille/an de 35 ans et plus : 65 €/lentille/an	moins de 35 ans : coût - 100 €/lentille/an 35 ans et plus : coût - 65 €/lentille/an	
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	
Ex : opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	350 € / an / œil	coût - 350 € / an / œil	
Aides auditives						
Equipement 100 % santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV	0€	
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400 €	240 €	710 €	0€	
Equipement (hors 100 % santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 534 €	400 €	240 €	800 €	494 €	

- 1: Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- 2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement
- 3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- 4 : Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé.
Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)